
Chapitre 10

Quelques synthèses issues des débats dans le système éducatif et les arrondissements

Parmi les 13 000 synthèses reçues par la Commission, ce chapitre en présente huit à titre d'illustration. Elles ne représentent qu'elles-mêmes. Elles ont été choisies arbitrairement parmi celles qui soit abordaient certains des sujets les plus souvent traités lors des débats, soit étaient particulièrement originales. Six synthèses proviennent de débats « classiques » : un débat dans une circonscription d'écoles primaires, un débat dans un collège, un débat dans un lycée d'enseignement général et technologique, un débat dans un lycée professionnel, un débat dans une inspection académique, un débat dans un arrondissement. Deux sont plus particulières : la synthèse issue du débat qui a eu lieu au lycée de Tananarive, et celle qui vient du débat qui a été organisé avec des jeunes détenus dans la maison d'arrêt de Toulon.

10.1 Réunion des écoles primaires de Sotteville-lès-Rouen

Le débat sur l'École doit prendre ses distances avec le point de vue politique. Il doit s'élargir à toutes les forces vives concernées par l'École et l'enseignement qu'elle dispense. Le danger demeure que ce débat soit bloqué dans les limites de la raison politique, laquelle a déjà son idée sur la prochaine loi d'orientation à présenter au Parlement. Il faut reconnaître que ce blocage n'est d'ailleurs pas le monopole des politiques puisque chacun d'entre nous, compte tenu de ses appartenances personnelles, syndicales, associatives, religieuses et bien entendu politiques a des points de vue qui peuvent être totalement divergents.

Le choix des sujets débattus, ci-après, part de quatre questions majeures :

- Comment redéfinir les missions de l'École ?
- Comment prendre en considération, qu'après quarante années de réformes et de démocratisation on aboutisse à une telle aggravation des inégalités ?

- Comment l'enseignement des savoirs peut déboucher sur une authentique culture commune valorisant la mixité sociale ? Apprendre sans exclure. Apprendre à réussir ensemble.
- Comment faire prendre en compte que les changements ne résident pas uniquement sur les moyens, l'organisation, la gestion ou même la pédagogie, mais sur les mentalités qui génèrent des pratiques d'exclusion ?

Cette réflexion citoyenne devra conduire à des états généraux qui contribueront à donner des objectifs précis pour que les décisions politiques puissent être prises.

SUJET N° 1 : QUELLES SONT LES VALEURS DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA SOCIÉTÉ LES RECONNAISSE ?

L'autorité et l'universalité du savoir

Une des missions essentielles de l'École est de transmettre les savoirs. Mais faut-il valoriser l'instruction, c'est-à-dire l'élévation du niveau de culture générale ou plutôt la préparation à la vie professionnelle, c'est-à-dire le niveau de qualification des futurs salariés ?

Comment l'École peut-elle concilier la nécessité de donner à tous une culture de base et assurer la promotion par le mérite ?

Culture générale :

Il est primordial de donner le même niveau de culture générale à tous pour qu'ils puissent accéder à des connaissances solides afin de pouvoir acquérir de nouvelles compétences dans le futur, une connaissance générale qui servira de passeport dans le parcours professionnel. Il serait vain d'opposer éducation et vie professionnelle. Il n'y a pas du savoir faire, mais du savoir être. Dans le monde nouveau il faut beaucoup de faculté d'adaptation, de mobilité géographique et culturelle.

Formation professionnelle :

La formation professionnelle ne doit pas supplanter la culture générale. Pour la préparation à la vie professionnelle, seule l'École peut donner ce niveau.

Épanouissement de l'enfant :

La culture a des missions :

- donner à l'enfant le désir d'apprendre, la curiosité intellectuelle ;
- développer sa réflexion ;
- créer des points de repère qui serviront à l'élève pour se situer dans la société.

Le respect des lois morales et républicaines :

La loi d'orientation de 1989 conduisait davantage à prendre en compte l'élève tel qu'il est en tant qu'individu, c'est-à-dire en tant qu'individu porteur d'une culture, de désirs et de goûts qui lui sont propres. Les débats de cette dernière décennie montrent que beaucoup d'acteurs de l'École contestent cette orientation et souhaitent que l'élève ne soit pas placé tel qu'il est au centre de l'École, mais au contraire que les savoirs soient au centre, savoirs dont l'objectivité s'impose à tous.

Comment concilier autorité de l'institution et liberté individuelle à l'École ?*Autorité :*

Celle-ci commence par le respect réciproque. À l'école on apprend à être « civilisé », on apprend à travailler et vivre ensemble sous la houlette d'une équipe pédagogique. Le maître ne détient pas seul le savoir. Il guide les enfants vers d'autres sources de savoir que lui-même avec tous les moyens modernes existants, moyens qui leur apportent de nouvelles connaissances.

Égalité :

Respect des lois morales et républicaines.

L'instruction réduit les inégalités. Tous les enfants ne sont pas égaux à la naissance et la demande de soutien par les enseignants amène à pallier ces différences. Donner un enseignement à tous et apprendre à vivre ensemble sans distinction aucune. Chaque enfant doit devenir libre, être indépendant. Il faut lui en donner les moyens. Il faut lui permettre d'avoir le lien social pour s'intégrer et être heureux.

Enseignants :

On a beaucoup demandé aux enseignants. En raison de la vitesse de l'évolution des techniques, il faut posséder un bon niveau de culture générale si l'on veut pouvoir progresser et se recycler. Mais ne faut-il pas arriver à un enseignement solide mais moins diversifié, compte tenu de ces nouvelles techniques ?

Il faut tenir compte du fait que tous les enfants n'apprennent pas à la même vitesse et l'hétérogénéité est nécessaire.

Il faut apprendre à s'écouter dès le premier âge. Il faut constater que les classes uniques à la campagne conduisent les enfants à être très tôt porteurs d'une meilleure citoyenneté.

Valeurs :

- développer la curiosité, la réflexion, le désir d'apprendre ;

- donner des notions de morale, de citoyenneté, d'égalité républicaine.

L'identité nationale, la neutralité idéologique

Les incertitudes relatives à l'identité nationale (du fait de l'immigration et de la renaissance des identités régionales) posent le problème du rapport de l'École à l'identité culturelle. Faut-il contrer le nationalisme du passé et au nom de l'équivalence en valeur de toutes les cultures, faire une place plus grande à cette diversité au sein de l'École ou bien celle-ci doit-elle inviter les individus à relativiser leurs attaches particulières de manière à transmettre une culture homogène qui favorise l'intégration ?

Il faut parler le français dans l'École de la République.

Les langues étrangères dès la maternelle et le primaire doivent faire l'objet d'un enseignement de qualité sous la responsabilité d'un personnel ayant reçu une formation appropriée.

Est-il légitime ou au contraire inacceptable que l'École, dans le but de préserver l'ordre et la paix scolaire, affecte des élèves dans certains établissements en fonction de leur appartenance religieuse ou ethnique ?

Effectifs :

Pour un meilleur encadrement, il faudrait qu'une réduction du nombre d'élèves par classe permette de donner à l'enfant le temps de parler, d'être entendu, de souffler. À ce titre, il serait souhaitable de revoir l'organisation de la semaine en ne se limitant pas à des clichés comme la semaine de quatre jours.

Une aide constante, appropriée et diversifiée serait souhaitable pour tous les enfants et bien entendu plus systématique pour ceux d'entre eux qui présentent des difficultés.

Laïcité :

Une position bien spécifique à la France permet une égalité, une uniformité, un même niveau auprès des enfants de tous les horizons. Elle ne saurait conduire par tolérance à créer des entités séparées pour répondre à des convictions religieuses différentes. L'École doit être ouverte à tous. Elle doit être le lieu où l'on réduit les inégalités et où l'on recherche l'accès de tous au savoir.

Elle ne doit pas entrer en compétition avec d'autres écoles, sous contrat avec l'État, ayant des statuts différents de ceux de l'École publique, statuts les amenant à devenir concurrentielles.

SUJET N° 3 : VERS QUEL TYPE D'ÉGALITÉ L'ÉCOLE DOIT-ELLE TENDRE ?

La démocratisation de l'accès aux études secondaires, puis supérieures, a conduit à des réformes amenant tous les enfants d'une même classe d'âge à suivre le même parcours scolaire jusqu'au brevet des collèges, puis dans la loi d'orientation de 1989 à fixer comme objectif de conduire l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle ou au brevet d'études professionnelles et 80% au niveau du baccalauréat.

Actuellement les statistiques montrent qu'environ 70% arrivent au baccalauréat, soit général, soit technique, soit professionnel et 10% sortent sans qualification.

Il faut noter que 15% des élèves arrivent au collège sans maîtriser la lecture.

Pensez-vous que cet objectif de 80% doit être maintenu ?

Pour y parvenir deux méthodes peuvent s'opposer ou s'articuler :

- L'égalité d'offre scolaire qui présuppose la compétition et la reconnaissance de critères purement scolaire de la réussite ou à l'inverse.
- La différenciation de traitement des individus et des groupes.

Il est juste pour éviter ces ruptures d'égalité, d'établir des conditions de scolarisation identiques pour tous : laïcité, mixité, caractère national du service public d'éducation.

L'égalité n'est pas d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du bac, mais ne faudrait-il pas s'intéresser aux 20% qui auront moins de chance pour s'insérer dans la vie professionnelle ?

À l'issue de chaque cycle, une meilleure connaissance de ces enfants en difficulté permettrait de ne pas les laisser sans possibilité de progresser mais de rechercher avec l'équipe pédagogique, sous la responsabilité des directeurs qui en auront les moyens et l'autorité, comment apporter le soutien nécessaire. Ils pourraient ainsi élaborer la base de savoir indispensable conduisant à leur réussite personnelle.

Des structures nouvelles associant plus étroitement chaque parent à ces projets pédagogiques individualisés rendraient plus étroite la collaboration parents/enseignants et rendraient plus efficace l'orientation de l'enfant et les soutiens à lui apporter à l'école, dans les activités complémentaires et au sein de sa famille.

La loi de 1989 prévoyait que tout enfant doit pouvoir être accueilli dès 3 ans dans une école maternelle ou une classe enfantine, le plus près de son domicile, si sa famille en fait la demande. L'accueil des enfants de 2 ans est étendu en priorité dans les écoles situées dans

un environnement social défavorisé que ce soit dans les zones urbaines, rurales, de montagne.

L'école maternelle permet aux jeunes enfants de développer la pratique du langage et d'épanouir leur personnalité naissante par l'éveil esthétique, la conscience de leur corps, l'acquisition de l'habileté et l'apprentissage de la vie en commun. Elle participe aussi au dépistage des difficultés sensorielles, motrices ou intellectuelles et favorise leur traitement précoce.

Que pensez-vous de l'accueil dès 2 ans ?

Il est primordial que cet accueil ne soit pas rendu obligatoire, mais résulte d'un engagement des parents qui auront amené leurs enfants à pouvoir vivre en collectivité et avoir la maturité suffisante pour pouvoir acquérir un degré d'indépendance compatible avec leur besoin de sécurité maternelle.

Le quasi-contrat que l'École passera avec les familles doit permettre de faire de cet accueil une solution éducative tout en donnant une ouverture sociale sans pour autant être réservée uniquement aux milieux défavorisés.

SUJET N° 12 : COMMENT LES PARENTS ET LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS DE L'ÉCOLE PEUVENT-ILS FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES ?

L'École ne détient pas le monopole de l'éducation. De nombreux acteurs éducatifs concourent à la formation et à l'éducation des enfants en dehors du temps scolaire :

- accueil périscolaire permettant l'accueil avant ou après la classe ;
- accompagnement scolaire qui ne semble pas être reconduit en 2003/2004 par suite de la suppression des emplois jeunes de l'Éducation nationale ;
- aide au travail scolaire, ateliers du midi, contrats éducatifs locaux, coopératives scolaires, activités sportives, activités culturelles.

Ces activités complémentaires de l'École s'adressent, suivant leur nature, aux plus défavorisés ou aux plus favorisés (il en va de la liberté de chacun). Or culture, sports, coopération constituent une action éducative qui devrait profiter à tous.

Pensez-vous que la collaboration entre l'École, les associations et les familles devrait permettre une action plus concertée et plus profitable ?

Pour ces activités complémentaires, quelle exigence de formation, de compétence et de laïcité faut-il exercer pour les personnes les encadrant ?

Savoir enseigner est le domaine de l'enseignant, sans qu'il en ait le monopole. Il serait souhaitable que les méthodes pédagogiques soient validées et, sans en faire des guides immuables, permettent d'amener les enseignants, dans leur formation à l'IUFM et lors de leur formation professionnelle continue, à posséder une base commune d'enseignement, d'autant plus appréciée qu'elle pourra être communiquée, motivée et expliquée aux parents qui devront en être de plus en plus demandeurs pour une meilleure compréhension du travail pédagogique.

Définir la mission de l'École, c'est prendre en compte les conceptions que les parents et les enseignants ont de l'École.

On note un malaise chez les parents qui demandent beaucoup à l'École ; la confiance qu'ils avaient envers les enseignants devient parfois de la suspicion.

Au sein des parents d'élèves, deux théories s'affrontent :

- pour certains, l'École et la famille assurent la coéducation de l'enfant ;
- pour d'autres, c'est la famille qui éduque et l'École qui instruit.

Comment concilier les deux ?

Les relations parents/enseignants seront complémentaires si chacun des groupes n'attend pas de l'autre la responsabilité totale de l'éducation ou de l'instruction de l'enfant. Cette étroite collaboration contribuera à construire les projets pédagogiques individualisés engageant les parents comme les enseignants à réaliser l'épanouissement souhaité par tous.

Le consensus s'établira donc pour une coéducation de l'enfant.

LES TROIS PRIORITÉS POUR L'ENSEIGNEMENT RESSORTANT DE NOS DÉBATS SONT LES SUIVANTES :

1. Agir contre les inégalités et offrir une égalité des chances à l'entrée dans la vie active.
2. Former pédagogiquement les enseignants en donnant des structures de communication leur permettant un dialogue plus efficace avec les familles.
3. Donner aux activités complémentaires un encadrement éducatif sous la responsabilité des enseignants en augmentant les aides en moyens et en personnels.

Remettre en vigueur le conseil national des associations complémentaires de l'enseignement public (CNACEP), instance de contrôle et de formation donnant un label de qualité et de laïcité à ces activités complémentaires.

10.2 Réunion de collège public de Loos-en-Gohelle

LES MOYENS

Nous avons tous fait le constat d'un problème entre les directives des programmes, du ministère ou des rectorats et la possibilité d'appliquer ces directives dans la réalité des pratiques quotidiennes d'enseignement.

- Il existe tout d'abord un écart entre le contenu des programmes et les dotations horaires des matières : s'il faut acquérir des savoirs qui puissent rester gravés dans la mémoire des élèves, il est souhaitable de pouvoir y passer du temps même au détriment d'autres notions. Faut-il réduire les programmes ? Augmenter les horaires ? Ou bien ne rien faire et effleurer toutes les notions en peu de temps mais sans acquisition de savoirs à long terme ?
- Il existe une lenteur administrative pour obtenir des moyens supplémentaires lorsque les démarches sont lancées, ce qui décourage beaucoup de professeurs de mener ces démarches et de bâtir des projets. Le matériel, parfois finalement obtenu, n'est alors plus au goût des programmes.
- Il n'y a pas de souplesse quant à l'évacuation du matériel vétuste ou inusité. Il serait souhaitable de favoriser les ventes possibles ou les légations interétablissements.
- Il n'y a pas d'égalité en dotation de salles informatiques alors que tous les programmes favorisent l'utilisation des TICE. Tous les collèges devraient pouvoir en bénéficier et être dotés des équipements nécessaires à ces évolutions technologiques.
- Il existe un problème de transparence quant aux démarches à adopter afin d'obtenir des financements ou des moyens supplémentaires. C'est souvent après plusieurs années qu'un professeur découvre toutes les ressources possibles en ce domaine. Ne pourrait-il pas être créée une banque de données expliquant toutes les démarches à suivre possibles en ce qui concerne les attributions de moyens supplémentaires ?

SUJET N° 6 : « COMMENT L'ÉCOLE DOIT-ELLE S'ADAPTER À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ? »

Mots-clefs : collège unique, rôle des parents, liaison primaire/collège, options, hétérogénéité

Synthèse

Le collège unique :

Nous sommes arrivés aux conclusions que l'idée du collège unique était très belle mais utopique dans la mesure où les différences originelles (sociales, intellectuelles) des élèves ne parvenaient pas à

être gommées totalement. Cette idée reste un horizon vers lequel nous tentons de tendre sans jamais l'atteindre et reste un idéal qui aboutit souvent à la frustration de beaucoup d'élèves et d'enseignants.

Nous avons donc conclu qu'il fallait en conserver l'idée mais réaménager les modalités de fonctionnement du collège unique et de l'enseignement unique en général.

Il existe aujourd'hui dans certains collèges des classes à dispositifs spécifiques en 4^{ème} et en 3^{ème} aménageant les emplois du temps des élèves en difficulté avec des horaires soutenus dans les matières fondamentales et alternant avec des périodes de stage en entreprise, remotivant ainsi les élèves face au travail.

Concrètement : une classe de vingt élèves, dix élèves pendant deux semaines en stage pendant que les dix autres suivent les cours, au bout de deux semaines on inverse.

Nous avons estimé qu'il serait souhaitable de généraliser ce type de dispositif à tous les collèges ou bien de donner à tous les collèges la possibilité de mettre en place ce type de classe au sein de l'établissement si le besoin s'en fait sentir.

Les options au collège :

Nous sommes catégoriquement opposés à un système d'option pour les matières scientifiques et artistiques dès la 4^{ème} si elles se font au détriment de la diversité des enseignements.

Dans la mesure où, à l'âge de 13, 14 ans, l'adolescent se construit dans son intégralité, il nous a semblé intéressant de conserver tous les enseignements qu'il reçoit aujourd'hui afin de se modeler en tant qu'individu.

Liaison primaire/collège :

Constat : il n'existe pas suffisamment de liaison entre l'enseignement primaire et secondaire. Les élèves arrivent en 6^{ème} avec des problèmes de non acquisition des bases de calcul, de lecture et de compréhension de texte, d'habitude de travail personnel. Cela est diagnostiqué lors des tests d'évaluation en 6^{ème}. Or à ce stade, il est trop tard pour y remédier.

Prospective : il serait bon de déplacer ces tests de 6^{ème} en fin de CM2 et de créer une classe de transition CM2/6^{ème} pour amener ces élèves au niveau d'entrée en 6^{ème}. À ce niveau, un redoublement n'a pas la même valeur dans la mesure où il ne se concentre que sur un niveau. Cette classe permettrait de prendre les résultats des tests et de bâtir un programme adapté pour les élèves.

L'hétérogénéité :

Nous avons été partagés et ne sommes pas parvenus à trancher sur cette idée d'hétérogénéité.

Le constat a été fait que le système avait ses avantages (pas de classe « poubelle ») et ses inconvénients (ennui et démotivation des « bons élèves »).

Supprimer ce principe de répartition des classes poserait le problème de la volonté des professeurs de prendre les classes les plus faibles (qui cumulent souvent la difficulté de comportement).

L'hétérogénéité modulée en trois tranches a été la solution retenue : des niveaux différents mais dans trois grands groupes de niveau.

SUJET N° 8 : « COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ÉLÈVES ? »

Mots-clés : rôle des parents, la récompense des efforts, école primaire

Rôle des parents :

Il nous a semblé intéressant de discuter de la question de la confiance que les parents devaient accorder à l'École afin de pouvoir espérer une quelconque motivation de leurs enfants : quel crédit un enfant peut-il accorder à l'École et aux professeurs si ses parents ne cessent de dénigrer l'institution ?

Il nous est donc apparu incontournable de redonner confiance aux parents en les intégrant davantage dans la vie scolaire des établissements en les associant aux heures d'étude dirigées en 6^{ème} ou aux heures d'aide aux devoirs afin que les parents réapprennent à suivre le travail scolaire de leurs enfants.

Nous avons également pensé à accueillir les parents de manière plus conviviale lors des rencontres parents-professeurs en intégrant à ces moments un espace salon de thé avec petits gâteaux et boissons chaudes.

La récompense :

La note ne suffit plus à elle seule pour motiver le travail de l'élève. Nous avons pensé rétablir un système de récompense au mérite, c'est-à-dire aux efforts fournis par chacun (tenant compte des progrès et pas seulement des notes). La modalité en serait à définir : système de prix, distribution de matériel scolaire, de livres...

École primaire :

Afin d'habituer les élèves à fournir un suivi du travail effectué en classe à la maison, il nous a semblé important de rétablir les devoirs

maisons dès l'école primaire au niveau du CM2 afin que le fossé soit moins difficile à passer lorsque l'enfant arrive au collège. Cela permettrait à celui-ci d'acquérir des habitudes de travail et de motivation à la maison face au travail.

SUJET N° 13 : « COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ÉLÈVES EN GRANDE DIFFICULTÉ ? »

Mots-clés : soutien, tutorat, redoublement, traitement des difficultés, taille des classes

Le soutien :

Il existe dans la plupart des établissements des heures de soutien, remédiation, aide pour les élèves en difficulté, heures débloquées à l'initiative des équipes ; cependant, ces dotations horaires sont trop faibles. Il devrait pouvoir exister une ou deux heures par semaine prévues officiellement dans les programmes, au même titre que l'aide individualisée et les modules en lycée, afin de pouvoir assurer un suivi efficace des élèves en difficulté.

Tutorat :

Il serait souhaitable de favoriser les systèmes de tutorat interélèves pour favoriser l'état d'esprit d'entraide.

Redoublement :

Nous avons constaté la dévalorisation du redoublement au collège car celui-ci ne peut être efficace que si les difficultés de l'élève se sont révélées uniquement au niveau où le redoublement lui est proposé. Si ses difficultés ont été accumulées au fil des années, le redoublement, prévu comme un échec, ne sera même pas proposé par l'équipe éducative, d'où la nécessité de création de classes de transitions CM2/6^{ème} ou bien de classes dispositifs en 4^{ème} et 3^{ème} comme évoqué au point 6.

En revanche, un autre problème se pose, celui de la décision finale du doublement ou non d'un élève. Lorsque le conseil de classe propose le doublement à la famille, celle-ci est en droit de le refuser. Or cela revient à nier la capacité de décision de l'équipe pédagogique quant à l'orientation d'un élève.

Dans le cas du doublement, nous pensons que celui-ci est un droit pour la famille mais que s'il est demandé par le conseil de classe, la famille n'a pas le droit de le refuser.

Traitement des difficultés :

Un problème a été soulevé, celui du traitement des difficultés. Le repérage des élèves en difficulté est fait très tôt. Mais celui-ci se contente d'un constat qui ne trouve jamais de solutions efficaces. Les

élèves repérés en primaire se retrouvent tout naturellement au collège. Comment sortir de cet engrenage ?

Se pose un problème de transparence quant aux solutions que l'on peut apporter afin de prendre en charge les élèves en grande difficulté.

Taille des classes :

On ne peut pas, dans le cadre de classes hétérogènes à effectifs de vingt-cinq élèves, assurer un suivi individualisé des enfants et prendre en charge les élèves en grande difficulté.

À effectif réduit, le travail en classe entière, les travaux de groupes ou la pédagogie différenciée sont beaucoup plus efficaces.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LE DÉBAT

Le débat s'est déroulé en deux temps :

- Une phase de débat en groupe de dix personnes mélangeant les matières et les parents d'élèves.
- Une deuxième phase de restitution de chaque rapporteur de groupe par point traité et débat ouvert sur la question (cela pour chacun des points).

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1. Réaffirmer les valeurs du travail et la confiance de la société en notre système scolaire.
2. Aménagement du dispositif du collège unique mais au sein même de l'établissement collège : classe de transition primaire/secondaire et possibilité d'alternance entreprise/cours dès la 4^{ème}.
3. Ne pas réduire les dotations horaires ni les moyens humains de l'École.

10.3 Réunion de lycée général et technologique public de Roubaix

DISCUSSION SUR LE CONSTAT

Dans la mise en œuvre du débat, nous avons opté pour traiter trois sujets, en trois ateliers, animés par trois animateurs et rapporteurs différents. Une restitution de chaque atelier a été faite en séance plénière. Deux demi-journées de débat ont été menées et chaque question a été traitée de façon approfondie.

Globalement, ce qui peut ressortir également, c'est que l'éducation nationale doit rester nationale. L'État doit rester le garant d'une uniformité des programmes, des statuts des enseignants et du personnel du MEN. N'oublions pas que notre École est une des plus

réputées au monde et que cette uniformisation des programmes, même à l'échelle mondiale, permet à tout individu qui entre dans le cursus de l'Éducation nationale de faire tout son parcours scolaire où qu'il soit dans le monde et en changeant à la fois d'école et de pays régulièrement, sans se créer une carence de connaissance particulière.

SUJET N° 3 : VERS QUEL TYPE D'ÉGALITÉ L'ÉCOLE DOIT-ELLE TENDRE ?

Question préalable : qu'entendons-nous par égalité ? L'égalité n'est pas à confondre avec l'égalité des chances. Cette dernière, entendue comme l'accès à la réussite scolaire et sociale quelle que soit son origine sociale, culturelle, peut seule faire l'objet d'une action de l'École. Les constats qui ont été faits :

Dans notre établissement, nous constatons :

Une faible mixité sociale :

- « concurrence » des écoles privées
- « jeu » des dérogations
- sectorisation

Une faible mixité ethnico-culturelle :

De ce fait l'établissement souffre d'une image négative, notamment à l'extérieur ; les élèves en difficultés sont démotivés ou souffrent parce qu'ils veulent travailler mais sont gênés dans leur apprentissage par d'autres élèves perturbateurs.

À cela se rajoute une image hiérarchisée des filières : les filières professionnelles technologiques sont dévalorisées par rapport aux filières générales.

Les questions soulevées par le thème :

- Faut-il l'égalité à tout prix ?
- Quel est le rôle de l'École ? Préparer à un métier ou préparer à s'adapter dans sa vie professionnelle ?
- Quelles formations offrir ? Doit-on être ou non en adéquation avec le marché du travail ?
- Faut-il changer la sectorisation ?

Propositions afin de répondre aux difficultés qu'a l'École aujourd'hui à permettre l'égalité des chances : L'EXCELLENCE POUR TOUS !

Objectif : l'épanouissement personnel et social du citoyen.

1^{ère} action prioritaire : les écoles maternelles et primaires

Renforcer le travail déjà effectué en écoles maternelles et primaires. Il s'agit de « prendre le mal à la racine ». La lutte contre les inégalités sociales et culturelles à l'École doit se faire d'abord à ce niveau.

- Redéfinir le socle des acquis fondamentaux : non seulement sur le plan intellectuel, mais aussi civique, relationnel, psychoaffectif, artistique, etc., en respectant le rythme de chacun dans ses acquisitions.

Et pour cela :

- Mettre en place un véritable encadrement médical, social et psychologique, car l'acquisition des différents apprentissages nécessite des conditions psychoaffectives, intellectuelles, sociales, qui font souvent défaut dans de nombreuses familles.
- Diminuer les effectifs.

2^{ème} action prioritaire : différenciation et diversification précoces

- Remise en cause du collège unique.
- Remise en cause des hiérarchies entre les différentes filières : le « noble » (les filières générales) et « l'impur » (les filières technologiques et professionnelles). Ce qui suppose donc un changement de nos représentations et mentalités de « l'excellence » et de la réussite.
- Mise en place, à ce qui correspondrait à un niveau 6^{ème}, de voies différenciées et perçues comme égales proposant des formations manuelles, intellectuelles, artistiques, etc., afin de favoriser l'expression de toutes les intelligences et langages (intelligence rationnelle, corporelle, artistique, manuelle...).

Il ne s'agit pas de revenir en arrière, au temps du collège unique où les élèves étaient préorientés dans les voies de l'excellence pour certains (et ces derniers étaient le plus souvent issus de milieux favorisés) et les autres dans les voies dévalorisées.

Nos propositions mettent l'accent sur la nécessité de prendre beaucoup mieux en compte les compétences de chacun, sans omettre les fondamentaux de base et ce, quelles que soient les origines sociales, d'où l'importance de la première priorité.

3^{ème} action prioritaire : des passerelles tout le long de son chemin de vie

Le parcours scolaire et d'adulte doit être souple et non enfermé, ni cloisonné. De ce fait, il est nécessaire de mettre en place :

- tout le long du parcours scolaire, des PASSERELLES. Autrement dit, la possibilité de changer de formation, en fonction du niveau de compétences ;

- tout le long de sa vie de femme et d'homme, avoir la possibilité de suivre une véritable formation continue positive, afin de permettre des reconversions, par exemple.

Les moyens vont dans le sens non pas d'une diminution mais d'une augmentation du budget consacré à l'École et de le redéployer, notamment en donnant plus de moyens aux écoles maternelles et primaires (mieux penser le financement des écoles, des collèges et des lycées qui, lorsqu'il est trop local, nuit à l'égalité des chances et ne peut qu'accroître les inégalités). Ce qui nécessite une **véritable politique nationale**. La décentralisation totale ne peut que nuire à un projet de réforme.

SUJET N° 8 : COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ÉLÈVES ?

Le sujet a été abordé dans un premier temps sous l'angle des questions soulevées. Deux questions se sont dégagées :

1. Qu'est ce que la réussite ? Pour l'enseignement, pour l'élève, pour les parents ?
2. Qu'est ce que la motivation ? Le goût de l'effort, la valeur de l'exemple, et quelles sont les conditions de la motivation ?

Les priorités dégagées par cette réflexion sont les suivantes :

- donner au primaire les moyens pour que tous les élèves réussissent, ce qui leur permettra d'avoir acquis au moment de l'entrée en 6^{ème} l'ensemble des savoirs fondamentaux (l'écriture et la lecture notamment) ;
- diminuer l'effectif global de la classe et le moduler en fonction des matières, des contenus et des niveaux ;
- dégager du temps pour l'élève et pour l'enseignant afin de travailler autrement, de suivre les progrès et de créer des outils pédagogiques.

Les actions proposées on été définies telles quelles :

- réactualiser les missions de l'élève en accord avec lui et avec un tuteur qui serait un adulte référent dans la communauté ;
- développer la notion de « challenge » : bilan à chaque fin d'année scolaire avec objectifs à atteindre ;
- informer, communiquer le « système scolaire » aux parents ;
- développer le travail en équipe ainsi que l'esprit d'équipe ;
- élargir l'ouverture vers l'entreprise ;
- réhabiliter l'enseignement de la technologie au collège : permettre à l'élève de voir, de toucher et de comprendre...
- accepter le mot AUTORITÉ ;

- développer l'apprentissage ;
- faire coïncider « métier » et offre d'emploi ;
- valoriser l'image du lycée technique et professionnel ;
- communiquer « l'existant ».

SUJET N° 22 : COMMENT FORMER, RECRUTER, ÉVALUER LES ENSEIGNANTS ET MIEUX ORGANISER LEUR CARRIÈRE ?

Le débat a débuté par un constat :

- dans le cursus de formation des enseignants, peu suivent un enseignement à la pédagogie en fonction de l'âge et de la maturité des élèves ;
- lorsque un enseignant sort du programme de formation initiale, il n'a jamais été réellement confronté à enseigner à de véritables classes, ou en tout cas pas pendant suffisamment de temps ;
- le métier d'enseignant comporte deux aspects majeurs : la compétence dans la matière enseignée et la compétence dans la transmission de ce savoir au travers du management à la fois d'un collectif (la classe) et d'individus (les élèves). Le parcours initial ne prépare pas à cette double compétence ;
- très forte remise en cause du mode de fonctionnement des IUFM, qui rend la formation peu efficace ;
- le décalage avec le monde de l'entreprise a été également soulevé ;
- la faible efficacité de la formation continue ;
- il est difficile pour un enseignant d'envisager des passerelles vers d'autres métiers : chercheur, formateur, autre administration ;
- les concours sont des remises en causes vécues négativement ;
- absence d'une véritable politique de ressources humaines ;
- des affectations pas toujours en relation avec le savoir.

Les questions qui ont été clairement posées :

- Doit-on avoir un mode de fonctionnement comparable au privé : sur le mode de recrutement (entretien), sur l'évaluation (entretien annuel, la notion de mérite), sur la rémunération, sur la progression de carrière, sur la formation continue (analyse des besoins) ?
- Quelle que soit leur implication, les enseignants doivent-ils tous évoluer de la même manière (notamment en matière salariale) ?
- Doit-on faire une évaluation au mérite ? Selon quels critères ?
- Les élèves doivent-ils eux aussi évaluer leurs enseignants ?

Les actions proposées sont :*Pour le recrutement :*

- faire bien prendre conscience des deux facettes du métier : savoir et management, notamment en prévoyant une année d'immersion sur le terrain pendant la formation initiale ;
- possibilité d'une « période d'essai » ;
- des critères de recrutement pas uniquement fondés sur la maîtrise du savoir dans un domaine, mais tout de même garder cette composante fondamentale.

Pour la formation continue :

- avoir des programmes et des formateurs en phase avec la réalité du terrain (économique notamment) ;
- pratiquer un véritable recensement des besoins au travers notamment de l'entretien d'évaluation ;
- que la formation continue se déroule sur les heures de travail et non, comme c'est parfois le cas, pendant les congés payés.

Pour l'évaluation :

L'idée est de ne pas réduire l'évaluation à des critères de rentabilité. L'évaluation semble logique, il reste à en déterminer le cadre : Qui évalue ? Comment évalue-t-on ? Qu'est ce que l'on évalue ? Pourquoi évaluer ?

Qui ?

- l'IPR en lui donnant plus de moyens pour définir des contrats d'objectifs individuels et en équipe par discipline ;
- le chef d'établissement aidé par une DRH sur place.

Comment ?

Par des entretiens au moins une fois tous les quatre ans par l'IPR et tous les ans par le chef d'établissement.

Quoi évaluer ?

- l'application des programmes ;
- l'implication dans la vie du lycée : le travail en équipe, les relations avec les partenaires ;
- l'accompagnement des élèves : jusqu'où ?
- la présence dans l'établissement, car l'absence trop fréquente de certains enseignants perturbe le bon déroulement du travail des autres enseignants (dans le cadre de projets transversaux) ;
- la demande de formation continue.

Pourquoi évaluer ?

La réponse à cette question se trouve dans le point suivant. Bien sûr, l'évaluation permet de faire le point sur comment se situer à l'instant T. Elle permet donc de visualiser le chemin parcouru et surtout elle permet d'envisager la suite du chemin, à savoir la progression de carrière.

Un large débat s'est ouvert et a permis de conclure que l'évaluation ne devait pas se faire sur les résultats aux examens, notamment à cause de la disparité des établissements.

Pour la progression de carrière :

- mettre en place une mobilité plus souple, plus à la demande ;
- faciliter les passerelles avec les entreprises, les administrations, les autres ministères, mais aussi à l'intérieur du MEN ;
- faire évoluer le statut en l'orientant d'avantage vers des doubles statuts : enseignant-chercheur, enseignant-formateur,...
- prévoir la reconversion en cas de disparition de la matière ;
- si un concours à l'entrée est toujours nécessaire et utile, envisager de remplacer les concours suivants par des formules plus proches de la validation des acquis et des expériences ;
- simplifier les statuts.

NB : En tant qu'animateur extérieur à l'Éducation nationale et après avoir entendu les échanges, je me suis posé la question de la création d'un diplôme de type mastère en enseignement (par exemple) où serait développé un pôle pédagogique (psychologie de l'enfant, animation d'un groupe, pédagogie à cerveau total, évaluation des potentiels, gestion des conflits...) et un pôle du savoir professionnel (maths, français, sciences et techniques du tertiaire...).

Par ailleurs, pour avoir mis en place un programme de formation de sensibilisation à la création d'entreprise à destination des enseignants du secondaire (la mallette pédagogique, sensibilisation à la création d'entreprise) validé par le rectorat et les IUFM, j'ai été étonnée de découvrir que les participants à cette formation (basée sur le volontariat) n'étaient pas forcément dédommagés de leurs frais de déplacement ni de leur repas. C'est paradoxal : les enseignants qui s'impliquent le plus dans un rapprochement avec le monde de l'entreprise doivent engager leur propre argent !!!!

Remarques complémentaires sur le débat

Les débats ont globalement été très constructifs, un seul enseignant a souhaité faire part de son désaccord et s'est retiré des débats dès le début. Une centaine d'enseignants ont participé lors du débat du

jeudi, la moitié environ le samedi. Ils ont préféré revendiquer de l'intérieur que de rater l'occasion d'exprimer leurs revendications.

Les aspects salariaux ont été également abordés de façon sereine et non polémique.

Globalement, certains enseignants, tout en étant persuadés de l'inefficacité de la démarche (« *les textes sont déjà rédigés* », « *c'est pour nous endormir qu'on nous demande notre avis, ce n'est pas la première fois et cela ne change rien pour autant* »), ont trouvé le fait de se réunir et d'aborder ces sujets, en toute liberté de parole et avec des personnes extérieures, particulièrement intéressant et sont prêts à renouveler l'expérience.

Il m'est apparu clairement que, tout en étant dans un lycée difficile (classé ZEP), j'avais en face de moi des adultes qui aiment leur métier, qui ont envie de l'exercer et de bien l'exercer et qui ont juste besoin qu'on leur donne, comme à tout artisan, de bons outils pour le faire.

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1. Créer une direction des ressources humaines dans les lycées, proche des enseignants, avec de réels pouvoirs et non une simple coordination.
2. Personnaliser l'enseignement à chaque élève : passer d'un enseignement de masse, global et parfois inadapté, à un enseignement individualisé (en partie) et efficace.
3. Mettre en place des mesures qui assurent l'acquisition des fondamentaux à l'issue du primaire.

10.4 Réunion de lycée professionnel public de La Rochelle

Le débat a été organisé sur deux demi-journées le mercredi 10 et le vendredi 12 après-midi. Une quinzaine de participants le mercredi et une quarantaine le vendredi ont animé la discussion.

Avant le débat, les participants ont fait savoir qu'ils n'étaient pas dupes du rôle que l'on voulait leur faire prendre et qu'ils participaient dans un but citoyen.

Les discussions ont été calmes et sans animosité. Les problèmes soulevés et les solutions proposées avaient déjà fait l'objet de remarques et de remontée vers les instances supérieures depuis longtemps.

Nous avons senti, parmi les participants, une certaine lassitude sur le sujet avec une impression de déjà vu ainsi qu'un fatalisme lié au diagnostic orienté.

Il nous est apparu important de préciser également qu'il paraissait étonnant que l'on nous ait demandé notre avis alors qu'au mois de mai et juin nous n'avons pas été concertés pour des questions aussi importantes.

SUJET N° 7 : COMMENT AMÉLIORER LA RECONNAISSANCE ET L'ORGANISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ?

Les débats ont tourné autour du fait que les élèves venaient dans cette voie par défaut car ils n'étaient pas assez bons pour continuer une voie « normale », alors qu'il est constaté un fort taux de redoublement en classe de 2^{nde} générale.

Il est également fait état d'une hiérarchisation des métiers et du fait que la « réussite » sociale passe par l'image du métier que l'on exerce (il vaut mieux être médecin que mécanicien).

L'image de l'enseignement professionnel qui est donnée aux jeunes est souvent galvaudée sans que les auteurs de ces propos ne sachent réellement ce qui s'y passe.

Trop souvent, les élèves sont mis en échec sur les savoirs qu'ils n'ont pas acquis alors qu'ils ont des savoir-faire (utiles pour une pratique professionnelle) qui ne sont pas pris en compte.

La filière professionnelle apparaît comme une voie directe vers la « vie active » et ne permet que dans très peu de cas de poursuivre vers un cursus long ou général.

Il est fait état de la difficulté pour les parents et les entreprises d'identifier les règles de fonctionnement de l'apprentissage. Les entreprises ont du mal à assurer le tutorat des apprentis.

Les propositions portent sur trois thèmes :

1. Information et formation :
 - Permettre aux organismes de formation professionnelle de venir informer les élèves au collège.
 - Former les enseignants de collège et les conseillers d'orientation aux possibilités offertes par la voie professionnelle.
 - Valoriser les acquis techniques et les savoir-faire des élèves en collège dit « en échec ».
 - Développer les stages en lycée professionnel.
2. Permettre des passerelles de poursuite d'études vers les voies générales et techniques.

3. Redéfinir le rôle des organismes consulaires dans leur fonction de dynamisation des métiers manuels.

Établir une procédure claire de l'apprentissage (contrat, tutorat, formation).

SUJET N° 8 : COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ÉLÈVES ?

Sur cette question, certains parents et professeurs se renvoient le problème.

Quelques questions se sont posées :

Qu'est-ce que la motivation ?

« L'envie de faire » pourrait être un facteur de la motivation. Mais comment peut-on inculquer ou conserver cette « envie de faire » ?

L'École nourrit-elle cette envie ?

Il paraît difficile de répondre pour tous les élèves. Il est clair que pour les plus décrocheurs d'entre eux, l'École ne suffit pas.

L'orientation joue-t-elle un rôle sur la motivation ?

Si l'orientation en elle-même ne joue pas un rôle primordial sur la motivation, l'orientation par défaut est souvent un facteur de démotivation si le jeune n'y trouve pas un équilibre.

La valorisation individuelle et collective apporte-elle quelque chose à la motivation ?

La culture de l'échec a un poids important dans le comportement négatif des jeunes.

Les parents ont-ils un rôle à jouer ?

Il est important que les adultes, et en premier lieu les parents, aient un comportement constructif pour que le jeune puisse évoluer et se construire dans un environnement équilibré.

Les propositions portent sur trois axes :

1. Changer le rythme scolaire, le réorganiser :
 - il est important de donner des méthodes de travail et d'apprentissage à tous les moments de la formation ;
 - développer le projet personnel de l'élève.
2. Personnaliser le parcours des élèves, repérer précocement les difficultés.
3. Modifier les programmes :
 - donner un sens au travail ;

- développer le désir d'apprendre.

SUJET N° 15 : COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITÉS ?

Le débat a commencé par la mise en cause du guide fourni pour animer car l'orientation donnée influait sur les réponses attendues.

Avant même le début du débat, une mise au point a été faite au sujet du logiciel SIGNA , cité dans le document distribué (Fiche n° 15), afin de relativiser complètement sa fiabilité. En effet, d'après l'un des participants, il est possible de lui faire dire ce que l'on veut.

Par la suite, plusieurs constats ont été fait sur la situation actuelle au sein de l'École, particulièrement dans les lycées professionnels.

La violence et les incivilités sont en augmentation car l'autorité est remise en cause par l'élève, parfois même avec l'appui des parents.

On peut le constater dès les petites classes (maternelles, primaires), les enfants baignant dans une ambiance plutôt défavorable au professeur.

Pour tenter de résoudre ce problème fondamental, il faut nommer les règles de manière cohérente par le règlement intérieur (ce qui est déjà le cas mais peut-être faut-il impliquer encore plus élèves et parents dans sa conception ?) et par une mise en place de réunions entre les professeurs (pour la cohérence du discours) et avec les parents. Des réunions parents/professeurs ont déjà lieu mais peu de parents y assistent et souvent ce sont ceux dont les enfants n'ont aucun problème. Il faut donc trouver des solutions pour « amener » les parents à l'École et réfléchir à d'autres moyens de communication (comme celui déjà utilisé des SMS pour prévenir d'une absence).

Il faut également utiliser toutes les sanctions mises à disposition ; par exemple, lorsque le cas l'exige, ne pas hésiter à avoir recours au conseil de discipline au lieu d'envoyer l'élève dans un autre établissement afin d'éloigner le « problème » car il s'agit là d'une punition « non dite ». Cependant, le conseil de discipline doit être utilisé avec mesure pour qu'il ne perde pas de son impact.

Cette violence, verbale et physique, peut avoir différentes origines :

Le manque de motivation

Il est créé dans les lycées professionnels par une orientation par défaut. Nombreux sont les élèves qui sont dans ces sections uniquement parce qu'ils ont été jugés incapables de suivre un enseignement général. Ils ont été placés dans des filières qu'ils ne connaissent pas, il est donc difficile pour eux d'être motivés.

Il faudrait alors revoir l'organisation du collège pour que les élèves aient une meilleure connaissance du monde professionnel et pour le revaloriser.

De plus, le marché du travail étant fermé, il est d'autant plus dur de se motiver dans ces conditions.

Les problèmes personnels

Face à ces problèmes le personnel de l'établissement reste désarmé. Des formations psychologiques étendues à l'ensemble du personnel permettraient une meilleure prise en charge des élèves. Il existe tout de même des aides au sein de l'établissement telles que la vie scolaire (CPE + surveillants), l'infirmière ou l'assistante sociale auxquelles il ne faut surtout pas hésiter à faire appel.

Une meilleure communication entre les différents niveaux scolaires (primaire, collège, lycée) reste indispensable afin d'avoir connaissance au plus tôt de certaines difficultés et de les prendre en charge.

Avec cette situation, les professeurs sont amenés à passer de plus en plus de temps pendant leurs cours à éduquer au lieu d'enseigner. Pourtant, lors d'une inspection, c'est leur capacité à enseigner et non à éduquer qui est jugée.

Il faudrait peut-être redéfinir exactement le rôle du professeur à l'heure actuelle et revoir les programmes qui sont, semble-t-il, trop lourds.

Il faut bien admettre que nous devons faire face à des changements importants dans la société elle-même : la violence a été banalisée et ses formes ont changé.

Autre élément non négligeable : la communication au sein d'une famille est totalement différente. Aujourd'hui, dans la majorité des cas, les deux parents travaillent et passent donc moins de temps avec leurs enfants, de telle sorte qu'ils préfèrent éviter de poser des limites et éviter ainsi les conflits. C'est donc l'École qui pose des limites et des repères, aux enfants.

Nous n'avons pas toutes les clés pour résoudre les problèmes de l'enfant mais le droit à l'École existe et nous devons permettre à chacun d'avoir des conditions stables au sein de l'établissement.

POUR CELA, DE NOMBREUSES ACTIONS PEUVENT ÊTRE CONDUITES MAIS TROIS EN PRIORITÉ :

1. **PLUS DE COMMUNICATION** avec les parents et entre les professeurs afin d'avoir un discours cohérent face à l'enfant, savoir utiliser les relais.

2. Améliorer les FORMATIONS PÉDAGOGIQUES et PSYCHOLOGIQUES de l'ensemble du personnel pour avoir les outils indispensables à un bon encadrement des jeunes.
3. Donner d'avantage la PAROLE AUX ÉLÈVES car ils font partie de l'École et ils sont de futurs parents.

Le débat s'est clos sur une citation de Paul Valéry qui met bien en valeur la lourde tâche de l'éducation de nos jeunes :

« L'École n'est pas seule à instruire les jeunes. Le milieu, l'époque ont sur eux autant et plus d'influence que les éducateurs. »

10.5 Réunion de l'inspection académique de Beauvais

SUJET N° 6: COMMENT L'ÉCOLE DOIT-ELLE S'ADAPTER À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ?

En premier lieu, il a été donné à chacun un temps pour la lecture de la fiche de présentation du sujet à débattre. Après une courte introduction des animateurs sur les missions de l'École relatives à la formation des élèves, la parole a été donnée au public.

Le débat s'est engagé très difficilement : les personnes non enseignantes sont venues prendre part au débat sur l'avenir de l'École avec l'intention d'écouter. Elles témoignent, en tant que parents, de la bonne intégration de leurs enfants au système scolaire. Elles ont pris la parole peu à peu au cours du débat lorsqu'elles se sont senties en confiance et surtout pour apporter une contribution au rapport de l'École avec la professionnalisation.

Le débat a porté sur quatre questions essentielles :

La diversité des élèves :

- Le collège unique est un leurre : les parents choisissent les options pour leurs enfants.
- Le découpage actuel ne favorise pas la mixité sociale.
- Le problème des élèves non lecteurs en classe de 6^{ème}.
- Il faudrait favoriser le travail en petits groupes et différencier les formes d'enseignement.
- Certains élèves font de la présence à l'école.

La diversité des élèves doit être prise en compte à chaque étape de la scolarité, de l'école maternelle à l'Université.

Développer des structures d'accueil et renforcer les dispositifs existants :

- Le temps périscolaire crée de l'inégalité également.
- Peut-on repenser la formule de l'internat ?

- Comment aider les familles et en particulier avec les jeunes parents ?
- Comment être écolier s'il n'y a pas de suivi à la maison ?

L'École ne peut tout pallier : ne pourrait-on pas développer des structures d'accueil (petites unités, internats...) et renforcer les structures existantes, telles que les contrats éducatifs locaux, qui puissent compenser le manque de suivi à la maison ?

Valoriser la filière professionnelle :

- Ouvrir des voies professionnelles dans le collège : ce n'est pas une bonne idée d'aller jusqu'au bac s'il n'y a pas de débouchés professionnels.
- Peut-on développer des passerelles entre l'enseignement général et les voies professionnelles ?
- Peut-on penser des formules en alternance : École/métier ?
- Peut-on penser la voie professionnelle en dehors de l'échec scolaire ?
- Il serait souhaitable de valoriser la filière professionnelle pendant la scolarité obligatoire et que l'orientation de l'élève dans une voie professionnelle corresponde à un choix et non pas une orientation par défaut.

La formation des enseignants :

- Renforcer la pédagogie différenciée dans les classes à tous les niveaux de l'École .
- Renforcer la formation des enseignants : certains enseignants ne participent à aucun stage de formation continue durant leur carrière.
- Constat de carences des enseignants en mathématiques : le concours favorise les littéraires.
- Il serait souhaitable d'introduire des modules de formation obligatoire au cours de la carrière des enseignants.

SUJET N° 10 : COMMENT ORGANISER ET AMÉLIORER L'ORIENTATION DES ÉLÈVES ?

La volonté d'un socle commun jusqu'à la 3^{ème} se révèle difficile à tenir : beaucoup d'élèves sortent du collège sans qualification, les dispositifs transitoires apparaissent comme des filières fermées... De fait, une préorientation se dessine déjà dès la fin de la 5^{ème}.

Cependant cette orientation déguisée résulte de difficultés pointées dès l'entrée en 6^{ème}, sachant que 15% des élèves ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires.

Dès lors s'est posée la question de l'efficacité des apprentissages dès l'élémentaire :

- garantir un niveau de lecture à tous avant l'entrée au collège (dont formation des maîtres aux diverses méthodes de lecture) ;
- envisager une adaptation de la 6^{ème} avec un nombre limité de professeurs mais aussi d'élèves par classe ;
- mieux utiliser les nouvelles technologies ;
- approfondir les résultats des évaluations et intensifier la recherche pédagogique liée à ces résultats ;
- explorer d'autres pistes d'apprentissage s'appuyant notamment sur l'ouverture culturelle, la carence culturelle étant génératrice d'inégalités sociales.

De là, une réflexion s'est engagée sur la nécessité de définir des compétences et aptitudes de base à l'issue du collège. Ces compétences, à différencier des savoirs, pourraient être d'ordre social, citoyen, se décliner en terme de savoir-être. Or la société à travers la télévision n'apparaît pas toujours en adéquation avec les valeurs que tente de véhiculer l'École.

Tout en sachant que l'orientation précoce empêche l'acquisition de bases solides nécessaires aux apprentissages ultérieurs, notamment l'adaptabilité, les pistes suivantes ont été évoquées :

- connaissance et valorisation des métiers dès l'école élémentaire ;
- orientation inscrite dans l'emploi du temps au collège ;
- collaboration avec les entreprises à l'occasion de forums des métiers ;
- revalorisation de l'image des établissements professionnels ;
- tout en conservant un ancrage au collège, favoriser les dispositifs d'alternance École/entreprise ;
- éviter les orientations précoces et faciliter le retour aux formations qualifiantes pour les élèves sortis du système scolaire ;
- valorisation de tous les métiers en vue de modifier les représentations négatives de certaines professions chez les élèves, dans leur famille, et de manière générale dans la société.

SUJET N° 15 : COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITÉS ?

Six propositions ont émergé :

- renforcer les équipes en adultes, notamment au niveau de la vie scolaire, des services sociaux et médico-psychologiques ;
- adopter des règlements intérieurs lisibles, respectés par tous, adultes compris, et perçus comme justes par les élèves ;

- limiter l'effectif des collègues à six cents élèves, et celui des classes à vingt-cinq ;
- renforcer la formation des enseignants et faciliter leur reconversion au besoin ;
- renforcer le travail d'équipe ;
- développer les structures accueillant les élèves relevant d'une prise en charge psycho-pédagogique.

SUJET N° 18 : COMMENT, EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DÉFINIR ET RÉPARTIR LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS RESPECTIFS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ?

La diversité des services représentés (DISS, DDJS, IA) a permis d'échanger dans un premier temps sur les pratiques.

Un avantage remarqué par les personnels des collectivités territoriales (DISS) est leur capacité à être réactifs, au plus près des problématiques locales, et à pouvoir faire remonter et traiter les problèmes rapidement. En outre, ils sont en mesure, en tant que fonctionnaires, d'être garants du respect de la politique nationale. Cette articulation entre les besoins locaux et le cadre défini au niveau national s'opère sans difficulté : dans le cadre législatif qui est donné, des orientations qui laissent une grande autonomie d'action se dessinent au niveau départemental.

La différence de traitement d'un département à l'autre dépend de l'investissement des personnels. Mais d'autres facteurs sont à prendre en compte. On prendra pour exemple le prix de la journée dans une maison de retraite, calculé en fonction de barèmes fixés depuis Paris de façon constante et qui n'a rien à voir avec la qualité de la prise en charge locale. D'une région à l'autre, les prix des terrains ou l'offre des services sont très variables. Sans niveler les réponses, il serait intéressant de construire des référentiels autour de la qualité de la prise en charge, fixant des cadres communs.

La DDJS est un service de l'État qui ne gère pas de structures, toutes décentralisées. Les gros équipements appartiennent aux communes, parfois aux associations. L'État ne met pas de moyens lourds, ses mesures sont incitatives, elles orientent et encouragent les politiques publiques.

La prise en charge de l'enfant à travers un « saucissonnage » du temps conduit à fractionner les individus. Il conviendrait, pour mieux travailler ensemble, d'interroger les services de l'État sur la recherche de cohérence pour mener des politiques publiques.

Les logiques d'intervention sont parfois différentes, diverses institutions repérant le même problème et mettant en place des actions

différentes. Il en résulte une illisibilité totale qui peut aboutir à de la maltraitance institutionnelle.

La décentralisation permet d'agir au plus près des besoins. Cependant les compétences de chacun, au lieu d'être complémentaires, sont enchevêtrées. Il faudrait clarifier ces compétences et organiser les interventions afin d'éviter une perte d'énergie conséquente, aller vers une unité d'action des services publics tout en permettant à chacun d'assumer ses responsabilités, chacun restant garant du bon fonctionnement et de la mise en forme.

L'État cependant devrait rester maître de la formation, des contenus d'enseignement et de la pédagogie, de même que le recrutement des enseignants doit conserver un caractère national afin d'éviter tout dysfonctionnement. Le risque serait en effet que certaines régions peu attractives manquent de moyens humains pour garantir l'unité de l'offre publique.

Si la décentralisation est une réponse adaptée à la gestion de proximité, on peut s'interroger malgré tout sur la capacité des services de l'État à contrôler les initiatives des collectivités territoriales. L'État doit impérativement continuer à exercer son rôle de régulateur afin d'empêcher l'inégalité des offres de service public.

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1. Développer les petites structures d'accueil (petites unités, internats), renforcer les contrats éducatifs locaux et renforcer la formation continue des enseignants.
2. Éviter les orientations précoces et faciliter le retour aux formations qualifiantes pour les élèves sortis du système scolaire.
3. Rechercher la cohérence dans les interventions de l'État, aller vers une unité d'action des services publics.

10.6 Réunion de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse

Discussion sur le constat (non faite)

SUJET N° 5 : QUEL SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE RÈGLES DE COMPORTEMENT LES ÉLÈVES DOIVENT-ILS PRIORITAIREMENT MAÎTRISER AU TERME DE CHAQUE ÉTAPE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE ?

Les enfants doivent prioritairement maîtriser le langage, l'écriture et la lecture. Ils doivent savoir communiquer.

- Développer la communication en classe, c'est apprendre à se parler pour éviter l'agressivité.

-
- Avant d'apprendre une nouvelle langue, ce serait bien de connaître les racines structurales (latin) de sa propre langue.
 - Les élèves qui poursuivent de hautes études font encore des fautes d'orthographe.
 - Ne pourrait-on pas simplifier l'orthographe et écrire comme on parle ?
 - Le niveau baisse ? Certainement pas car maintenant tout le monde va à l'école et toutes les moyennes sont prises en compte. Auparavant, les plus défavorisés ne poursuivaient pas d'études.
 - La scolarité s'est allongée pour tous. Lire, écrire et compter ne sont plus les seuls objectifs.

L'apprentissage d'une langue étrangère est-il prioritaire ?

- Les élèves qui ne veulent pas faire de hautes études n'en ont pas besoin ;
- Dans l'usage d'Internet, l'anglais est indispensable.
- Apprendre une nouvelle langue demande des moyens en personnel compétent afin que les apprentissages soient adaptés et ne dégoûtent pas les élèves.
- Apprendre une nouvelle langue permet de mieux maîtriser sa langue maternelle.
- Une langue étrangère enseignée à l'oral en primaire permet un éveil à une autre culture, la France est en retard dans l'apprentissage des langues vivantes par rapport aux voisins européens.
- À l'arrivée au collège, tout est à reprendre car tous les élèves n'ont pas étudié la même langue vivante en primaire.
- Les mathématiques semblent défavorisées par rapport au français pour lequel on a mis en place de nombreuses BCD. Le raisonnement mathématique est laissé de côté.
- Les élèves ne doivent pas être dégoûtés par des situations de problème trop ardues.

Qu'est-ce qui fait la différence de l'apprentissage entre les générations ? Pourquoi certains enseignements posent des difficultés alors qu'ils n'étaient pas problématiques avant ?

- Pour passer le certificat d'études, le rabâchage du français pour réussir était beaucoup utilisé tandis que maintenant les nouveaux programmes sont axés sur l'organisation réfléchie de la langue française. Les enfants doivent être acteurs de leurs apprentissages.
- On court après le temps, mais il faut garder du temps pour les apprentissages fondamentaux et ne pas donner trop la priorité à

d'autres activités. On perd du temps aussi, à cause de l'agitation des enfants et de leur manque de concentration.

- Le programme scolaire est quelquefois un peu lourd sur certains sujets (les circuits électriques) au détriment des notions d'espace-temps en maternelle par exemple.

SUJET N° 8 : COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ÉLÈVES ?

Le redoublement est proposé en fin de cycle : n'est-ce pas trop tard pour rattraper ses retards ?

- le redoublement induit un sentiment d'échec chez l'enfant et cela ne l'aide pas à se sortir de ses difficultés ;
- il faut faire du cas par cas pour le redoublement avec l'accord de l'enfant et de ses parents ;
- répéter les programmes en redoublant n'est pas stimulant. Il est préférable d'étaler le rattrapage sur plusieurs années ;
- la création de classes passerelles pour rattraper les retards scolaires serait intéressante ;
- le redoublement est parfois refusé par certains parents qui nient les difficultés de leur enfant ;
- des enfants en échec sont repérés dès la maternelle : il faudrait agir au plus tôt afin d'éviter un redoublement futur ;
- l'intervention des orthophonistes est souvent positive ;
- les parents doivent jouer leur rôle de stimulant au travail scolaire : rencontrer l'enseignant et suivre les devoirs ;
- une bonne entente entre les parents et les enseignants est motivante pour l'enfant.

Les devoirs : comment gérer le refus d'apprendre ?

- le partenariat parents/enseignants permet souvent de trouver une solution ;
- les parents qui travaillent ne surveillent pas assez les devoirs de leurs enfants qui ont donc l'impression que leur travail scolaire n'est pas important ;
- les devoirs en études peuvent aider les enfants en difficultés ;
- l'apprentissage se fait partout et concerne la maison autant que l'École.

Difficulté de disponibilité des enseignants et manque d'autonomie de l'élève.

- pour rendre le travail plus attractif et motivant, il faudrait que l'effectif par classe soit moins important (moins de vingt-cinq) ;

-
- lors des décroisonnements, quand la maîtresse se retrouve avec une moitié de classe, elle organise son travail différemment et l'intérêt des enfants est amélioré ;
 - des expériences de classes de CP à dix élèves sont actuellement menées.

Le goût d'apprendre : que se passe-t-il pour qu'il se casse ?

- TV, jeux électroniques et ordinateurs n'aident pas à donner le goût de l'effort ;
- il faut apprendre aux enfants à rêver de nouveau. Cela améliorerait leur expression écrite et fournirait leur vocabulaire ;
- l'enfant est considéré comme roi. Il attend que tout lui soit apporté sur un plateau. Ce sont des valeurs sociales à changer ;
- des sujets d'étude et d'expérience peuvent motiver les enfants (main à la pâte) ;
- des moyens supplémentaires seraient les bienvenus : aides-éducateurs ou enseignants supplémentaires ;
- il n'est pas normal qu'un aide-éducateur non formé s'occupe des apprentissages ;
- au siècle dernier, l'apprentissage était surtout du « par cœur ». Cela est moins le cas maintenant grâce à d'autres pratiques pédagogiques et à l'utilisation de nouveaux moyens de communication.

SUJET N° 13 : COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ÉLÈVES EN GRANDE DIFFICULTÉ ?

Que se passe-t-il pour les enfants signalés dès la maternelle ?

- Certains parents nient les difficultés. L'enfant passe et le sentiment d'échec s'installe.
- Les éducateurs spécialisés sont en sous-effectif et font du soutien avec les enfants du cycle 2 en priorité, au détriment du cycle 1.
- En milieu scolaire, le rôle des réseaux d'aide est fondamental (RASED de Montluel = psychiatres, orthophonistes, éducateurs). Mais son action est d'autant moins efficace que son terrain d'action augmente d'année en année. Mais il faut passer devant une commission et un psychiatre pour pouvoir faire un dossier et cela effraie certaines familles.
- L'accueil en centre médico-psychologique (CMP) de Montluel prend en charge des enfants ayant des difficultés, mais le secret médical ne permet pas aux enseignants de s'investir dans le soutien.

-
- À l'école, des projets d'aide personnalisée aux enfants permettent une prise en charge par plusieurs partenaires : éducateur, psychologue, enseignants qui se réunissent plusieurs fois par an.
 - Certains parents n'acceptent pas les difficultés de leurs enfants. Il est dommage qu'aucun psychologue ne soit disponible pour annoncer les difficultés avec l'enseignant. Le seul accompagnement possible des familles réside en l'association des parents d'élève qui fait de son mieux.

La formation des enseignants est-elle suffisante ?

- Elle devrait être améliorée, notamment pour pouvoir cibler la cause des difficultés : une meilleure connaissance de la dyslexie et de la dyscalculie serait profitable.
- Pour régler les difficultés de leurs élèves, les enseignants se sentent un peu seuls face au manque de médecins et d'infirmières scolaires, d'éducateurs, de psychologues scolaires et d'assistantes sociales qui travaillent sur des secteurs beaucoup trop vastes.
- Pour éviter les classes « ghetto », il faut permettre l'accueil différencié des élèves dans les classes normales.
- Le travail en équipes d'enseignants en association avec des professionnels extérieurs permet d'avoir un éclairage différent sur les difficultés d'un élève. Une décharge du temps de classe pour permettre à l'enseignant de faire un projet personnalisé pour l'élève en difficulté serait intéressante.
- Certains échecs perdurent à cause d'un excès de cloisonnement entre les intervenants de l'École entre eux et aussi avec la famille.

SUJET N° 15 : COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITÉS ?

On n'a pas que des droits mais aussi des devoirs.

- Ce n'est pas à l'École de compenser les lacunes familiales. Elle ne peut qu'orienter les familles sur des façons de faire.
- Le rôle de l'École est pourtant bien de socialiser. Les règles de l'École doivent être claires et respectées.
- La violence à l'école existe dès les classes de maternelle surtout dans les classes « ghetto ».
- Chaque incivilité doit être punie à l'école, même si les parents ne sont pas d'accord et soutiennent leur enfant. La punition se fait alors pendant le temps scolaire.
- La surveillance des entrées, des sorties d'école et des récréations doit être renforcée.

- Les paroles et les gestes des enfants sont tout de suite blessants, mais comment donner aux élèves le sens de la discussion calme dans un contexte de violence familiale et sociale ?
- Il serait intéressant de pouvoir faire appel à un médiateur qui interviendrait entre parents et enseignants en cas de besoin.
- La violence a toujours existé mais le soutien des parents envers leurs enfants était moins présent.

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LE DÉBAT

La formation des enseignants :

- Elle est la même dans le public et le privé (bac + 5). Pour qu'elle soit plus complète, peut-être faudrait-il qu'elle soit plus longue ?
- Une formation continue obligatoire sur l'ensemble de la carrière serait plus adaptée car les élèves et les conditions de travail évoluent.

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1. Bien communiquer

La maîtrise du langage, de l'écriture et de la lecture est la compétence à acquérir prioritairement à l'école car savoir bien communiquer réduit l'agressivité.

2. Des réseaux d'aide

La motivation de l'élève dépend de son bien-être dans les apprentissages qu'il aborde et qui doivent lui correspondre grâce à l'intervention d'un réseau d'aide pluridisciplinaire, des classes moins chargées, d'un redoublement adapté, d'une meilleure implication des parents dans le suivi du travail scolaire de leur enfant et d'un accompagnement psychologique adapté à la famille.

3. Des médiateurs pour éviter les conflits

L'incivilité est le résultat d'une démission familiale et sociale qui ne peut être résolue en milieu scolaire que par l'établissement de règles claires, des sanctions adaptées à l'École, un dialogue avec la famille et l'intervention d'un médiateur qui puisse faire le lien objectif entre les enseignants et les parents.

10.7 Réunion du lycée français de Tananarive

Le débat national sur l'avenir de l'École s'est déroulé, au lycée français de Tananarive (Madagascar) sur deux demi-journées, l'une un mercredi après-midi ; l'autre un mardi après-midi, banalisé pour la circonstance. Globalement, la participation a été très satisfaisante : environ deux cents personnes, dont 25% d'élèves. Le groupe de

pilotage était constitué de quinze personnes : trois parents d'élève, un CPE, onze enseignants.

Les modalités de réflexion ont été les suivantes :

En heure de vie de classe, tous les élèves, de la 6^{ème} à la Terminale, ont réfléchi sur des questions prédéfinies comme, entre autres, « *Qu'est l'École idéale ?* » ou « *Qu'est-ce qui vous paraît important d'apprendre à l'école ?* » : les délégués ont rendu compte des résultats en séance plénière à des membres du groupe de pilotage.

Un sondage a été réalisé, auprès des délégués, sur la « réussite scolaire ».

Dans le cadre de la réflexion sur l'enseignement professionnel, un questionnaire a été distribué aux élèves de 3^{ème} et analysé par les animateurs de l'atelier concerné .

Les ateliers de réflexion suivants ont été définis par le groupe de pilotage et animés au cours de la deuxième demi-journée de réflexion :

Sujet n° 1 : Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Sujet n° 2 : Y a-t-il des missions spécifiques pour les établissements français de l'étranger ?

Sujet n° 4 et n° 7 : Réflexion sur la filière professionnelle, sur le monde du travail

Sujet n° 8 et n° 17 : Réflexion sur la motivation des élèves et leur qualité de vie

Sujet n° 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Sujet n° 12 et n° 16 : Réflexion sur les relations entre École et extérieur et entre les membres de la communauté éducative

Sujet n° 18, n° 19 et n° 22 : Réflexion sur les établissements à l'étranger (responsabilités, autonomie, métier d'enseignant)

Sujet n° 20 : Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

NB : les sujets 8 et 17 d'une part, 18, 19 et 22 d'autre part, ont été abordés dès la première demi-journée de réflexion.

Puisque les thèmes choisis couvrent les trois domaines proposés à la réflexion nationale, le plan de cette synthèse suit les directives nationales et explicite ces trois aspects :

- des CONSTATS concernant la définition des missions de l'École (A), la réussite des élèves (B), l'amélioration du fonctionnement de l'École (C) ;
- des PROPOSITIONS concernant la définition des missions de l'École (A), la réussite des élèves (B), l'amélioration du fonctionnement de l'École (C).

LES CONSTATS

Définir les missions de l'École

L'École et les valeurs républicaines

Il existe vingt-sept nationalités différentes au lycée français de Tananarive, des cultures et des habitudes qui doivent cohabiter dans cette « petite société » qu'est l'École. La place de l'ECJS et des cours d'éducation civique est indéniable, même si élèves et enseignants ne les privilégient pas forcément : manque d'intérêt, de temps ou des méthodes d'enseignement jugées parfois trop théoriques. Les avis restent partagés sur le retour de l'enseignement de la morale : rôle et contrôle des parents et/ou difficulté de définir (donc d'enseigner) une morale universelle.

Au-delà de l'apprentissage de la citoyenneté, il faut que l'École intègre la diversité des expressions culturelles et religieuses, tout en résistant à l'emprise des communautarismes. La loi, qui doit interdire le port de signes religieux ostensibles à l'école, concerne le lycée français, en particulier, où de nombreuses jeunes filles portent le foulard. Mais deux avis divergent : d'un côté l'affirmation du respect du choix personnel qu'une loi briderait par une interdiction générale et qui priverait des jeunes filles d'un enseignement de qualité, de l'autre, la liberté de culte, pour toutes les religions, qui exige un minimum de discrétion dans une École laïque afin que nul ne se sente minoritaire. Il est rappelé que la loi française s'appliquera au lycée français dans la mesure où les autorités françaises le décideront. Cette information reste cependant à confirmer. Mais, de même, il est rappelé que toutes les activités du lycée sont obligatoires, y compris celles qui ne seraient pas compatibles avec le port du foulard.

L'enseignement professionnel au lycée français

Il est à remarquer que la filière professionnelle, de la 2^{nde} pro. à la Terminale bac pro., métiers de la comptabilité, n'est pas très connue des élèves de collège (selon le sondage réalisé, 60% des élèves de 3^{ème} n'ont pas d'avis sur la filière) ; ainsi ceux qui y sont actuellement s'y sont engagés parfois plus par dépit (choix du conseil de classe et manque d'autres choix de filière professionnelle) ou en ayant une vague idée de la dimension professionnelle de cette filière.

L'enseignement professionnel souffre d'une méconnaissance de la part des élèves et des adultes y compris enseignants, certes, mais est aussi dévalorisé par certains enseignants de collège, dans la conception des élèves, par rapport aux filières générales : les élèves ressentent cette « dévalorisation » qui s'installe dès les conseils de classe de 3^{ème}.

Toujours suite au sondage effectué auprès des élèves de 3^{ème}, on peut remarquer que ces derniers n'ont pas d'idée bien précise sur leur futur métier, même si beaucoup ont déjà visité une entreprise. Une grande majorité pense que l'alternance École/entreprise est une solution. L'orientation en filière professionnelle serait, pour eux, un véritable choix personnel. Une très forte majorité refuse un choix orienté par les parents.

Faire réussir les élèves

Motivation et qualité de vie des élèves

Les élèves se plaignent d'emplois du temps trop chargés, de programmes trop lourds, de classes surchargées ou de méthodes d'enseignement parfois trop peu diversifiées et trop peu pratiques, donc trop peu motivantes. Par contre, certaines méthodes d'apprentissage sont très appréciées : travail en groupe, participation active, utilisation des TICE. Suite à la question : « Parmi les membres de la communauté éducative, quels sont ceux qui jouent un rôle dans votre réussite scolaire ? » posée aux seuls délégués, il ressort que 50% d'entre eux pensent que les professeurs seuls jouent un rôle dans leur réussite scolaire, 15% considèrent que les parents associés aux professeurs influent sur leur réussite scolaire, une part infime a cité « moi-même ». Il est remarquable que la notion de « communauté éducative » soit vraisemblablement mal comprise, voire méconnue. La place des parents se limite, souvent, à l'aide aux devoirs et, malgré les efforts de mobilisation et d'informations des associations de parents d'élèves auprès de leurs pairs, l'implication reste encore trop faible dans la vie de l'établissement. Seules les rencontres parents/professeurs, déjà nombreuses, restent les piliers d'une collaboration au sein de la communauté éducative, surtout au collège.

Hormis quelques problèmes de vie scolaire spécifiques à l'établissement, les élèves apprécient la qualité de vie au lycée français.

L'orientation

C'est un fait : les résultats positifs au baccalauréat ont augmenté. Aujourd'hui, c'est environ 70% d'une classe d'âge qui obtient le baccalauréat. Cependant, on peut se demander si le diplôme est en adéquation avec les exigences de l'enseignement supérieur, et si les réformes qu'a connues l'enseignement secondaire ont engendré des réformes du supérieur. Souvent, l'accès à l'Université est un choix par

défaut, suite à un refus à l'entrée en filière sélective (CPGE, BTS, IUT) ou plus simplement, suite à une absence de projet personnel. À l'échelle de l'établissement, on peut aussi ajouter le manque de politique d'orientation et l'absence d'un poste de « conseiller d'orientation psychologue ».

Améliorer le fonctionnement de l'École

Remarques générales sur les moyens matériels et humains

L'École doit être une priorité nationale, il faut poursuivre les investissements dans le secteur éducatif.

Vus les chiffres concernant les coûts par an et par élève du primaire au supérieur, on peut s'inquiéter du redéploiement des moyens financiers sur le collège et l'enseignement primaire en priorité, au détriment des autres niveaux. Autre objet d'inquiétude : les places au concours de recrutement des enseignants sont en baisse, alors que 370 000 enseignants des 1^{er} et 2nd degrés partiront à la retraite d'ici 2011...

Il faut, bien sûr, maintenir le niveau de recrutement des enseignants ainsi que l'idée du concours national concernant une seule discipline (et non une polyvalence disciplinaire/spécialité, psychologie, pédagogie). De même, il faut garder l'attrait du métier : liberté de la gestion du temps de travail, plaisir de transmettre le savoir avec, cependant, la nécessité d'une rémunération plus attractive.

Il est à remarquer l'effectif par classe qui reste, généralement, bien trop lourd pour un véritable travail d'encadrement et de suivi.

L'évaluation « au mérite », d'actualité, reste problématique. On ne peut nier les risques de dérive au niveau de chaque établissement, le caractère aléatoire des critères, la notion de « mérite » qui resterait à définir ; enfin, une question : qui serait en charge de cette évaluation ?

L'École française à l'étranger

Il existe, au sein de l'établissement, différents statuts d'enseignants : expatrié, résident (enseignants français titulaires) et contrat local. Les deux premiers sont titulaires de diplômes français et ont en leur possession une lettre de mission spécifique qui expose les modalités de leur présence à Madagascar. Les contrats « expatriés » sont en voie d'extinction et sont remplacés au fur et à mesure de la fin des contrats par des professeurs résidents ou recrutés en « contrat local ». Cette démarche ne risque-t-elle pas de nuire au maintien d'un enseignement français de qualité à Madagascar, et au-delà, à l'étranger ?

Bien sûr, certains professeurs, recrutés en « contrat local », sont titulaires de diplômes français. Leur statut est encore à revaloriser : cet aspect est abordé dans la rubrique ci-dessous : les propositions pour améliorer le fonctionnement de l'École.

D'un point de vue pédagogique, il est à noter une politique éducative d'adaptation des programmes de certaines matières (lettres, histoire-géographie, SVT pour l'instant) aux spécificités de la zone Océan indien, en collège et lycée.

Enfin, l'ensemble de la communauté éducative s'accorde pour dire que les droits de scolarité (frais d'écolage) restent bien trop élevés.

LES PROPOSITIONS

Définir les missions de l'École

L'École et les valeurs républicaines

Il faudrait plus de participation active des élèves, d'une part au cœur de l'établissement en poursuivant le processus entamé par le CVL et les heures de vie de classe, d'autre part en cours avec des méthodes plus actives, telles que les débats : la théorie en passant par la pratique. De même une réflexion sur les supports pédagogiques pourrait être prévue pour trouver (ou au moins favoriser) un consensus sur des valeurs communes. L'École est la reproduction miniaturisée de la société ; elle obéit à des règles et des lois auxquelles il faudrait vraiment sensibiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, et dans l'élaboration, et dans l'application ; en clair : il faut faire vivre la citoyenneté à l'École.

Des idées pour l'enseignement professionnel et le collège

Le parcours de réussite de la voie professionnelle passe par différents éléments :

- Une formation et une information des enseignants sur les exigences de cette voie et une connaissance de l'activité économique : formation intégrée à la formation initiale de l'enseignant ; stage en entreprise obligatoire afin de mieux comprendre et cerner ce qu'est la réalité professionnelle.
- Une véritable reconnaissance des différentes matières : pas de matières secondaires en enseignement professionnel.
- Un découpage des disciplines en collège par modules de même importance : module littéraire, module scientifique, module technologique et professionnel, module artistique et sportif. Ainsi, toutes les matières seraient d'égale importance. Le module professionnel devrait intégrer diverses options pour « coller » au plus près au projet de l'élève.

- La mise en place d'un palier d'orientation, au niveau de la 4^{ème}, dès que les capacités et les aptitudes de l'élève sont révélées et cernées, débouchant sur la création d'une classe de 3^{ème} par alternance (École/entreprise), afin d'aider à la construction du projet individuel de l'élève.
- Le développement du partenariat avec les entreprises du bassin de l'emploi : création d'une commission sous l'égide du conseil régional pour la mise en place des formations en alternance.

Faire réussir les élèves

Motivation des élèves

Il faudrait réajuster les programmes : faire des choix et mettre l'accent sur la qualité, plus que sur la quantité. En conséquence, il faudrait repenser l'utilisation du temps hebdomadaire disponible.

Pour ce qui concerne les méthodes d'apprentissage, il faudrait privilégier l'oral, les approches innovantes et plus pratiques telles les TICE, les supports audiovisuels, ou encore le travail en groupe : « casser » le groupe classe afin que chacun se sente concerné, intéressé et impliqué. Des classes nettement moins chargées s'imposent, sans pour autant modifier la charge horaire de l'enseignant. Ce dernier pourrait ainsi prendre en compte tous ses élèves de façon équivalente et répondre à leurs besoins spécifiques.

La communauté éducative

Il faudrait une plus grande collaboration entre les membres de la communauté éducative : sensibiliser (ou réconcilier) les parents avec l'École. Les instances de participation des établissements doivent être repensées pour permettre aux parents une plus grande implication dans les décisions. Les parents, comme citoyens, doivent être mieux reconnus en tant qu'acteurs co-éducateurs, partie prenante du système éducatif avec les mêmes devoirs mais aussi les mêmes droits que les autres. Mais il s'agit surtout de la relation professeur/élève qui reste au cœur de cette collaboration : mélange de respect et de confiance mutuelle qui peut se traduire par une redéfinition du métier d'enseignant : ce n'est plus seulement celui qui détient le savoir mais aussi celui qui aide et accompagne dans l'acquisition de méthodes. Les droits et devoirs de chacun sont à préciser, voire à redéfinir.

L'orientation

Il faudrait une bien meilleure information sur les contenus et les exigences du supérieur, en particulier les différentes filières de l'Université et surtout les passerelles qui existent. Un conseiller d'orientation et d'information devrait être disponible pour tous les élèves.

Il faudrait augmenter les filières à destination des bacheliers technologiques et leur réserver des places en BTS, eux qui sont les moins bien préparés à l'accès au DEUG.

Après le lycée, l'étudiant doit être bien plus encadré à l'Université, tant dans les études que dans sa vie d'étudiant. Peut-être que le statut des enseignants-chercheurs est alors à redéfinir.

Enfin, il faudrait réfléchir pour trouver un consensus national sur les valeurs que l'École met en avant et qui vont souvent à l'encontre de celles qui sont les plus reconnues par la société (par exemple : argent, compétition, individualisme, entre autres...)

Améliorer le fonctionnement de l'École

Remarques générales

Il faut permettre à l'École de rejouer son rôle « d'ascenseur social », en recréant, par exemple, les ENI ou les IPES, où l'étudiant qui voudrait devenir enseignant serait rémunéré, ce qui lui permettrait aussi de cotiser plus tôt.

Il faut réduire l'effectif des classes encore trop élevé. Dans la formation des enseignants, il serait bon de développer le travail en équipe. Cependant, et l'avis est unanime, le modèle anglo-saxon des enseignants présents dans l'établissement de 8 h à 17 h est rejeté : avec un tel système, l'un des principaux attraits du métier (la gestion du temps) serait alors perdu.

L'enseignant expatrié ou résident

Il faut que le quota des enseignants expatriés soit maintenu et augmenté. À cette fin, il semble important que la lettre de mission des expatriés et des résidents soit bien plus détaillée qu'elle ne l'est actuellement : tâches attendues, termes de référence précis, modalités d'évaluation, cahier des charges à la clef ; quitte à tendre vers une lettre de mission vraiment personnalisée.

La validation des compétences et l'expérience acquise à l'étranger devraient être valorisées et prises en compte dans les dossiers de réintégration ou d'affectation. Il faudrait mettre en place des possibilités d'ouverture sur d'autres professions, plus de mobilité dans la fonction publique ; en d'autres termes, permettre aux enseignants qui s'essouffent en cours ou en fin de carrière de changer de métier.

Quelques propositions :

- Une formation des arrivants aux réalités du pays d'accueil (culture, civilisation et langue) avant de leur faire former qui que ce soit.
- La création et la formation de formateurs disciplinaires pour chaque zone géographique (comme la zone ouest Océan indien).

-
- La formation des enseignants en prévision de la création d'un baccalauréat international avec la mise en place de l'OIB (option bac international).
 - La création d'un groupe de travail utilisant les ressources humaines locales, comme dans le cadre de l'adaptation des programmes à Madagascar et à l'Océan indien, en lettres, histoire-géographie ou en sciences et vie de la terre.
 - Une « réformation » aux « réalités hexagonales » à l'heure de la réintégration dans les établissements de France.

L'enseignant « contrat local »

Le statut des recrutés locaux est à revaloriser. Voici, par ordre de priorité, les principales modalités :

- Le contrat CDI : à la signature d'un contrat à durée indéterminée, l'agent s'engage à ne plus dispenser de cours dans d'autres établissements. Il faudrait que la rémunération ne soit pas inférieure à un temps plein quel que soit le volume horaire effectué.
- Le recrutement : il devrait se faire selon le niveau de diplôme et non pas selon son lieu d'obtention. Si cette proposition est adoptée, elle devrait s'appliquer aussi bien aux enseignants en cours d'activité qu'aux nouveaux arrivants.
- Les salaires : dans un établissement français à l'étranger, le salaire minimum devrait être le même qu'en France .
- Retraite et sécurité sociale : il faudrait mettre en place une couverture complémentaire.
- Évolution de carrière : il faudrait que les recrutés locaux bénéficient d'inspections pédagogiques pour la favoriser ; de plus, les années effectuées dans les établissements du réseau français en qualité de « vacataire » devraient être validées, de même que les stages effectués devraient être pris en compte.

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1. Maintenir la qualité de l'enseignement français à l'étranger par des moyens humains et financiers adéquats.
2. Renforcer l'École dans son rôle de formation de citoyens instruits et responsables en redéfinissant les pratiques de l'ensemble de la communauté éducative.
3. Redéfinir les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative, et préciser leurs interactions.

10.8 Réunion du quartier mineur de la maison d'arrêt de Saint-Roch de Toulon

QUESTION 1 : QUELLES SONT LES VALEURS DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA SOCIÉTÉ LES RECONNAISSE ?

La question qui a été posée aux mineurs s'articulait autour du port du voile à l'école. La notion en jeu pour tous, c'est le respect. La question divise les mineurs, les premiers pour qui l'École doit préserver l'identité de l'individu pensent que chacun est libre de pratiquer le culte de sa religion. Tandis que les seconds pensent que l'École doit préserver les élèves de toute discrimination et que devraient y être interdits les signes de distinction de toute sorte.

QUESTION 4 : FAUT-IL PARTAGER AUTREMENT L'ÉDUCATION ENTRE JEUNESSE ET ÂGE ADULTE ET IMPLIQUER DAVANTAGE LE MONDE DU TRAVAIL ?

Les détenus ont été interpellés sur l'âge de la scolarité obligatoire ainsi que sur le poids des diplômes pour leur avenir.

Il se dégage là encore deux courants bien distincts :

- Les partisans de l'école jusqu'à 16 ans maximum car les élèves de 16 ans connaissent les enseignements de base qui leur serviront dans leur vie quotidienne (soit lire, écrire, compter...) et qu'ils sont en âge de travailler.
- Les partisans de l'école jusqu'à la majorité car selon eux cela permet de trouver un travail plus intéressant et mieux rémunéré mais aussi car cela permet l'obtention d'un diplôme et renforce l'éducation.

QUESTION 15 : COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET L'INCIVILITÉ ?

Toutes les personnes détenues interrogées s'accordent à penser que l'École préserve de la délinquance et permet aux plus faibles de « sortir de la rue ». Ils vont plus loin en précisant qu'il n'existe pas d'école de la deuxième chance. Ayant subi soit un renvoi ou ayant choisi d'abandonner l'école de leur propre gré, ils constatent que rien n'est mis en place pour les retenir ou pour trouver une alternative au renvoi qu'ils ressentent comme un rejet et qui à nouveau les confronte à l'exclusion.

Selon eux, pour éviter les mauvais comportements, il faudrait que leur professeur soit respectueux (c'est inscrit dans la réciprocité, « si tu me respectes, je te respecte »), que le professeur soit plus attentif quant à leurs désirs et quant à leurs difficultés scolaires. Ils pensent qu'il faut multiplier les intervenants pour un petit groupe d'élèves, en somme individualiser l'enseignement.

QUESTION 17 : COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VIE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE ?

Les personnes détenues ont beaucoup de griefs contre l'École et le rythme scolaire en général :

- pas de rémunération ;
- trop de contraintes horaires et de fait pas assez de temps libre ;
- trop de changement de classe, pourquoi ce ne serait pas aux professeurs de changer de classe ?
- récréations trop courtes ;
- l'école, le samedi, c'est un jour de trop ;
- trop de devoirs.

Il faudrait prendre en considération tous ces points pour améliorer la qualité de vie des élèves.

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1. L'École doit dans tous les cas préserver de la délinquance.
2. L'École doit apprendre aux élèves les bases de la vie quotidienne.
3. L'École doit permettre de se cultiver et surtout apprendre à communiquer.